


Communiqué et Tract aux cheminots Pacte Ferroviaire

27 février 2018

FEDERATION DES SYNDICATS DE TRAVAILLEURS DU RAIL
SOLIDAIRES, UNITAIRES, DEMOCRATIQUES

 **Communiqué aux
cheminots**

Saint-Denis, le 27 Février 2018

Un pacte ferroviaire pour liquider les cheminots !

Sans surprise, le 27 Février, le 1^{er} Sinistre a lancé la plus grande attaque contre les droits des cheminots depuis bien longtemps. A coups d'arguments fallacieux, en faisant porter la responsabilité aux travailleurs du rail de décennies de politiques des transports de l'Etat, **il annonce vouloir recourir aux ordonnances pour mettre fin au Statut des cheminots** et rogné sur l'ensemble du contrat social pour payer la facture !

Supprimer le statut, **c'est créer une concurrence entre les salariés au sein même d'une SNCF dont le statut d'entreprise publique serait également remis en cause.** Pour l'ensemble des cheminots, quel que soit leur service, ce double statut constituerait une pression permanente à la baisse sur les conditions d'emplois des salariés ; Dans la perspective d'une éventuelle ouverture à la concurrence, c'est un cadeau fait aux patrons des grandes entreprises privées car ces néo-salariés (au code du travail comme dit le 1^{er} ministre) seraient transférables et corvéables à merci, sans possibilité de refus.

A travers la stigmatisation des cheminots et de leur statut, **le gouvernement balaie sous le tapis et ne répond pas aux questions centrales du règlement de sa dette ferroviaire et des missions de services publics de SNCF.**

Contrairement au discours rassurant, le réseau secondaire n'est pas sauvé, au contraire, la responsabilité de leur maintien est bel et bien transféré aux régions, ce qui dessine un plan de fermeture de bon nombre d'entre-elles, faute de financements. **La casse sociale qui en résulterait se mesurera à coup de milliers d'emplois cheminots supprimés dans tous les services !**

**IL FAUT REAGIR FORTEMENT ET SE MOBILISER POUR SAUVER NOTRE STATUT
ET NOS CONDITIONS D'EMPLOIS !**

Le projet de loi d'habilitation des ordonnances sera présenté au conseil des ministres le 14 Mars, pour un examen lors de la session parlementaire d'Avril ; Le gouvernement annonce une concertation rapide mais sous la contrainte d'un passage en force si les discussions ne vont pas dans leur sens ; c'est une parodie de concertation qui s'annonce si nous ne mettons pas ces concertations sous la pression des cheminots !

Pour SUD-Rail, hors de question de brader le statut sur l'autel du libéralisme, hors de question de créer les conditions d'une liquidation du contrat social des cheminots et du service public ferroviaire. En prenant en compte les éléments de ce calendrier, la Fédération SUD-Rail proposera, le plus rapidement possible, aux autres fédérations de mettre les négociations sous la pression de la grève des salariés car c'est comme ça qu'on gagnera notre avenir !

FEDERATION SUD-Rail - 17 BOULEVARD DE LA LIBERATION 93200 ST DENIS
TEL : 01 42 43 35 75 @ : sud.rail.federation@gmail.com FACEBOOK : @sudrailofficiel
FAX : 01 42 43 36 67 INTERNET : www.sudrail.fr TWITTER : @Fede_SUD_Rail

Suite aux annonces du 1er ministre d'hier et en attendant l'interfédérale qui se tiendra ce soir, vous trouverez en pièce jointe un communiqué ainsi que les documents issus de la présentation gouvernementale.



Communiqué aux cheminots

Saint-Denis, le 27 Février 2018

Un pacte ferroviaire pour liquider les cheminots !

Sans surprise, le 27 Février, le 1^{er} Sinistre a lancé la plus grande attaque contre les droits des cheminots depuis bien longtemps. A coups d'arguments fallacieux, en faisant porter la responsabilité aux travailleurs du rail de décennies de politiques des transports de l'Etat, **il annonce vouloir recourir aux ordonnances pour mettre fin au Statut des cheminots** et rognier sur l'ensemble du contrat social pour payer la facture !

Supprimer le statut, **c'est créer une concurrence entre les salariés au sein même d'une SNCF dont le statut d'entreprise publique serait également remis en cause.** Pour l'ensemble des cheminots, quel que soit leur service, ce double statut constituerait une pression permanente à la baisse sur les conditions d'emplois des salariés ; Dans la perspective d'une éventuelle ouverture à la concurrence, c'est un cadeau fait aux patrons des grandes entreprises privées car ces néo-salariés (*au code du travail comme dit le 1^{er} ministre*) seraient transférables et corvéables à merci, sans possibilité de refus.

A travers la stigmatisation des cheminots et de leur statut, **le gouvernement balaie sous le tapis et ne répond pas aux questions centrales du règlement de sa dette ferroviaire et des missions de services publics de SNCF.**

Contrairement au discours rassurant, le réseau secondaire n'est pas sauvé, au contraire, la responsabilité de leur maintien est bel et bien transféré aux régions, ce qui dessine un plan de fermeture de bon nombre d'entre-elles, faute de financements. **La casse sociale qui en résulterait se mesurera à coup de milliers d'emplois cheminots supprimés dans tous les services !**

**IL FAUT REAGIR FORTEMENT ET SE MOBILISER POUR SAUVER NOTRE STATUT
ET NOS CONDITIONS D'EMPLOIS !**

Le projet de loi d'habilitation des ordonnances sera présenté au conseil des ministres le 14 Mars, pour un examen lors de la session parlementaire d'Avril ; Le gouvernement annonce une concertation rapide mais sous la contrainte d'un passage en force si les discussions ne vont pas dans leur sens ; c'est une parodie de concertation qui s'annonce si nous ne mettons pas ces concertations sous la pression des cheminots !

Pour SUD-Rail, hors de question de brader le statut sur l'autel du libéralisme, hors de question de créer les conditions d'une liquidation du contrat social des cheminots et du service public ferroviaire. En prenant en compte les éléments de ce calendrier, la Fédération SUD-Rail proposera, le plus rapidement possible, aux autres fédérations de mettre les négociations sous la pression de la grève des salariés car c'est comme ça qu'on gagnera notre avenir !

FEDERATION SUD-Rail - 17 BOULEVARD DE LA LIBERATION 93200 ST DENIS

TEL : 01 42 43 35 75

@ : sud.rail.federation@gmail.com

FACEBOOK : @sudrailofficiel

FAX : 01 42 43 36 67

INTERNET : www.sudrail.fr

TWITTER : @Fede_SUD_Rail

Egalement joint, en vue de la manifestation nationale du 22, un second tract affiche



Macron persiste et Philippe signe !

1995 – 2018 Le même plan !

En 1995, le premier ministre avait mis les cheminots dans la rue avant de faire machine arrière. 23 ans plus tard le plan est le même, en finir avec le statut de l'entreprise publique et de ses salariés, supprimer 25 % du réseau ferroviaire réformer la sécurité sociale et les retraites !

De Juppé à Philippe la même méthode !

Une génération plus tard tous les ingrédients sont réunis dans les préconisations du rapport Spinetta que Macron plébiscite en agitant le chiffon rouge du statut des cheminots dans l'espoir de diviser la population.

De son côté le premier ministre aussi droit « dans ses bottes » que son mentor Juppé annonce ce lundi 26 février, un passage en force, par ordonnance dans les semaines à venir !

Une seule riposte possible une grève à la hauteur des enjeux, c'est ce que la fédération SUD-Rail va s'efforcer de construire dans l'unité la plus large.

D'UN PLAN A L'AUTRE, LE REMAKE DE 1995

Grève et manifestations dans les services publics

Chirac persiste et Juppé signe

(PAGE 15)

SNCF : Toujours aucun train

1995 – 2018 les juppéistes toujours aux manettes !

**Privatisation !
Hausse des tarifs !
Suppression de lignes !
Plus de chômage !
Moins de sécu !**

Les cheminots veulent un débat national sur



**USAGERS,
CHEMINOTS,
CITOYENS**

**DANS LA GREVE
ET LA
MANIFESTATION**

**PRENONS NOTRE
AVENIR EN MAIN**

**ON Y VA
Tous ensemble, et en même temps !**

- Emplacement : ré-agir ensemble > Mobilisations et actualités > Actualités >
- Adresse de cet article :
<https://solidaires.org/Communique-et-Tract-aux-cheminots-Pacte-Ferroviaire>